



23.05.2003 - 11:28 Uhr

Les avantages pratiques de l'initiative Avanti et du contreprojet parlementaire produisent des effets positifs

Berne (ots) -

TCS: Une nette majorité politique est pour la sauvegarde d'une infrastructure de transport efficace tant pour le trafic routier que pour le trafic ferroviaire. C'est dans cette perspective que la Confédération a lancé les grands projets ferroviaires. Du côté de la route, il s'agit avant tout de terminer le réseau des routes nationales et d'adapter la capacité de certaines sections.

Le comité Avanti salue expressément les efforts de la Confédération de libérer des moyens financiers permettant d'améliorer le trafic d'agglomération. Le financement de ces tâches est assuré grâce à la part affectée des recettes produites par les usagers de la route. Il faut cependant qu'au préalable le fonds d'infrastructure soit constitué.

Seule cette procédure pratique et réaliste permettra à la Suisse de se doter d'une infrastructure de transport adaptée aux besoins et performante, nécessaire pour le développement économique et la prospérité de la Suisse. Toutes les régions du pays et les générations futures profiteront de cette infrastructure de transport.

Contact:

Peter Kneubühler
FRS, chargé d'information
Mobile +41/79/632'31'08

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100463340> abgerufen werden.